

portant validation du devis de l'entreprise Bernayenne de Couverture pour travaux d'étanchéité pour un montant de 19 171.83 € HT

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu la proposition de l'entreprise « Bernayenne de Couverture » en date du 21/10/2024.

Considérant que l'entreprise « Bernayenne de Couverture » propose l'offre économique la plus avantageuse
Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

- De valider le devis proposé par l'entreprise « Bernayenne de Couverture » pour la réalisation de travaux d'étanchéité sur le toit terrasse de l'école Maternelle BLC pour un montant de 19 171.83 € HT.

Bernay, le 21/10/2024.